



## **Compte-Rendu du Conseil d'administration** **27 Mars 2014**

### **Présents :**

Annick Gouraud, Marc Cros, Suzy Saint Macaire, Alain Hebert, Pascal Jarrosson, Alex Broner, Marie-Paule Maury, Elsa Lecronc, Pascaline Brandalac, Gisèle Camus, Christiane Miceli.

### **Préparation demande de subvention :**

Le Montant de l'avoir du Club au 27 Mars 2014 est de 1979€.

Préparation d'un budget prévisionnel avec des devis de différents partenaires, intervenants, prestations, activités....

Suite au retour de ces informations Marc Cros, le trésorier préparera ce budget.

Le rapport d'activité de l'année 2012/2013 sera préparé par Pascaline Brandalac et Gisèle Camus.

Elsa Lecronc doit se renseigner quant à la date de dépose du dossier.

Marie-Paule Maury se propose d'entreprendre des démarches auprès des différents organismes d'état (Mairie, Région...) afin d'obtenir d'autres subventions.

### **Sol&Tic :**

Pascal Jarrosson doit recontacter dès le lendemain de ce CA, les responsables de cette société pour avoir :

- 1) Un devis dont le cahier des charges est : un outil de communication et d'échange (blog, forum....)
- 2) Un RDV avec le CA

Suzy Saint Macaire, la Présidente du Club est garante de cette démarche.

Suite à la date retenue une salle sera choisie pour honorer cette rencontre.

La résidence Le Floréal met sa salle de réunion à disposition du Club à condition qu'elle soit libre à ce moment-là.

Elsa à laisser un message à Sol&Tic pour obtenir un RDV avant le 9 Avril 2014.

## **Suite réunion débat du 30 Janvier 2014 :**

Bilan et un point sur les nouveaux adhérents.

Cette réunion débat nous a apportée beaucoup d'enseignement et d'enrichissement grâce à la participation et à la qualité des différents partenaires .

Suite à cette rencontre 5 nouvelles copropriétés ont rejoint le Club et à ce jour une nouvelle résidence adhère.

Le Club à ce jour compte 24 copropriétés.

Au CA un point à été fait sur les adhésions.

A ce jour Marc Cros nous informe que 9 résidences n'ont toujours pas réglé leurs cotisations.

Celui-ci propose d'envoyer une dernière relance, comme convenu au dernier CA.

Nous constatons que des résidences ne viennent pas ou plus lors des différentes rencontres.

Un point sera fait à l'AG du 24 Juin 2014.

Les résidences qui ne payent plus et qui ne sont pas représentées, ne pourront plus recevoir les informations et documentations du Club.

## **Adhésion à la Maison des Associations :**

Bilan de tous les membres du CA : l'emplacement de cette salle est bien situé et facile d'accès mais pour les réservations et locations de salles cela pose problèmes :

- Réservation un an à l'avance,
- Salle trop exiguë pour le nombre de nos participants (raison de sécurité pour la Maison des Associations),
- Coût trop élevé pour la location de salle et de matériel (micro vidéo projecteur.....),
- Réservation d'une boîte aux lettres qui a été payée mais non attribuée,

La Maison des Associations n'accepte pas de pot de l'amitié en fin de rencontre (pas d'alcool)

Le CA s'est remémoré la formation Sol&Tic qui a eu lieu au centre culturel de Soupetard courant 2012.

Le désir des membres du Club, était de se retrouver dans un lieu unique et pour cela la Maison des Associations répondait à cette demande.

A contrario l'expérience de l'année 2012/2013 nous amène à ne pas renouveler notre adhésion au sein de cette Maison des Associations.

Pour répondre tout de même à la demande du lieu unique de rencontre, les membres du CA propose de réorganiser les temps de rencontres au centre culturel de Soupetard et la Mairie de la Roseraie.

Gisèle Camus est chargée de prendre contact avec les responsables de ces lieux.

Le CA a repris l'idée de faire le tour dans les résidences pour créer du lien et des échanges. .

### **Gestion du GMAIL :**

Suite à des confusions d'échanges de mails et faisant aussi référence à l'AG de Juin 2013, mettant en garde la multiplicité de courriers, le CA a décidé de changer le code d'accès et de laisser la gestion de GMAIL uniquement aux membres du CA.

Chaque année lors de l'AG et suite au renouvellement du bureau du CA, le code GMAIL sera changé.

Dès demain, Gisèle changera le code d'accès et le communiquera à l'ensemble du CA.

### **Visite du Cristal :**

Marie-Paule Maury nous invite pour la visite du Cristal, 9 boulevard de Larramet, le mardi 15 Avril à 18h, dans le cadre de l'OPAH (Travaux réalisés : mise aux normes EDF GDF, remplacement des canalisations d'eaux usagées, ravalement de façade, conformité et sécurité avec les pompiers.....) en présence de l'Architecte, du Syndic et des Copropriétaires de cette Résidence.

A cette occasion un pot sera offert.

Gisèle annoncera cette visite par Mail à tous les membres du Club.

### **Proposition d'intervention de la Police Nationale :**

Vu l'implantation et la fréquentation de la résidence le Cristal, Marie-Paule Maury a sollicité le commissariat de quartier et ensemble ils ont mis en place un lien permanent par le biais de rencontres entre la population de cette Résidence et la police nationale.

Il existe un bureau des relations extérieures et de la communication avec des référents sûreté qui aident à la conception de travaux concernant la sécurité (donnent des conseils, des pistes.....En exemple : portes des entrées des immeubles).

Le CA est d'accord pour prévoir une réunion d'information avec un intervenant de ce service.

### **Intervention de Maître Olivié Latour :**

Dans le cadre d'une réunion/formation dont le thème serait :

- Règlement intérieur de copropriété et gestion des impayés

Marie-Paule Maury est chargée d'obtenir une date pour cette rencontre.

### **Boite à outils :**

Pascaline et Elsa ont repris l'idée de la création de ce document en nous expliquant qu'il est né d'un travail : dispositif d'échange. L'idée étant de faire de la communication.

Cette boite à outils va évoluer dans le temps et désormais celle-ci sera baptisée « BIEN RENOVER »

Il serait souhaitable que les adhérents du club fassent remonter leur idées, leurs demandes, leurs suggestions pour réactualiser et enrichir ce document.

### **Rôle au sein du CA :**

Pascaline et Elsa sont nos partenaires référents et nous ont aidés à la création du Club.

Toutefois, comme cela avait déjà été évoqué à plusieurs reprises, les membres du CA doivent réellement prendre en charge le fonctionnement de celui-ci.

Pour ce faire toutes demandes doivent passer par le CA pour prise de décision. Nous devons essayer de ne plus faire appel à Pascaline ou Elsa sauf si cette demande porte sur un sujet juridique et/ou technique.

Les manifestations futures organisées par le Club devront dorénavant être présentées par un membre du CA et les fiches de présence seront faites par les secrétaires.

Gisèle et Christiane (les secrétaires).